

Paris, c'est la reconnaître à toutes les communes de France, qui peuvent toutes revendiquer au même titre; c'est morceler la France en autant d'Etats indépendants et souverains qu'il y a de communes, c'est briser l'unité nationale et rayer la France du rang des nations.

C'est de plus préparer pour un avenir prochain les guerres civiles les plus effroyables. La paix conclue, les troupes étrangères, qui empêcheraient la Commune de Paris de reprendre les armes? Elle met pour première condition à tout arrangement qu'on lui laissera, qu'elle conservera sa garde nationale, c'est-à-dire son armée; qu'aucune force nationale n'entrera dans ses murs. Toute commune, à l'en croire, doit jouir du même privilège, qui est, en effet, le premier attribut de la souveraineté. Ce point est d'abord à régler; tous les autres en dépendent, aussi les conciliateurs ont-ils soin de le mettre dans l'ombre, ce qui nous fait douter beaucoup de leur sincérité. Qu'ils obtiennent de la Commune qu'elle désarme, qu'elle rende ses canons et ses fusils, qu'elle renvoie son armée cosmopolite, qu'elle reçoive l'armée française; tant que tout cela ne sera pas fait, parler de conciliation est une moquerie.

Se figure-t-on la France divisée en une foule de communes, toutes armées, se coalisant suivant les tendances diverses qui partagent notre malheureuse nation: nous aurions bientôt une fédération de communes socialistes, une fédération de communes républicaines, une fédération de communes monarchiques, une fédération de communes impérialistes; et une suite de guerres dont nos enfants ne verraient pas la fin.

Les conciliateurs demandent en second lieu que l'Assemblée proclame la République: Elle le doit, disent-ils, parce que la République est indiscutable, parce qu'elle est la seule forme légitime du gouvernement. Mettons que cela soit, Paris a-t-il le droit d'imposer cette forme à la France? Qu'il cherche à la convaincre de l'excellence de la République, à la bonne heure; mais qu'il prétende la contraindre de force à la subir, comment la France pourrait-elle accepter une pareille tyrannie? Que diraient les communaux si nous prétendions les contraindre à se faire catholiques sous prétexte que le catholicisme est la seule vraie religion?

Si la République doit être proclamée, il faut, dans son intérêt même, qu'elle le soit librement et non pas sous le coup de l'insurrection, pour acheter le paix quelle république veut cette commune? Elle ne se soucie pas plus de la république unitaire que de la monarchie, et elle aimerait encore mieux un César socialiste.

La troisième demande des conciliateurs est celle des franchises municipales de Paris. Quelles franchises? Si elles impliquent un droit d'indépendance souveraine, la nation ne peut les reconnaître à Paris, ni à aucune autre commune, sans abdiquer la souveraineté, sans détruire l'unité nationale. Si elles ne lésent pas la souveraineté de la nation, Paris, sans nul doute, a le droit de les revendiquer et de poursuivre le redressement de ses griefs par toutes les voies légitimes et légales, mais il n'a pas le droit de le faire à main armée.

Les individus, les familles, les corporations, les religions ont des droits aussi bien que les communes; reconnaitrez-vous à tout individu, à toute famille, à toute association, à toute secte qui, à tort ou à raison, se regarde comme victime de l'injustice sociale, lui reconnaitrez-vous le droit de se mettre en révolte contre la société?

C'est ce droit à l'insurrection, c'est-à-dire encore une fois le droit de souveraineté, le droit de soutenir ses prétentions par les armes, que la Commune

revendique et que la nation reconnaitrait en traitant avec elle; il faut donc, ou que la nation se soumette à la Commune, ou que la Commune se soumette à la nation; il faut que la France reste une ou qu'elle soit divisée en plusieurs souverainetés maîtresses d'elles-mêmes et indépendantes; il n'y a pas de moyen terme, la Commune doit se rendre ou périr. (Univers)

Le siège de Paris continue sans incidents notables. Les fédérés, qui avaient réussi à chasser les Versaillais de château, du parc et du village d'Issy, ont reperdu ces positions; le fort est maintenant à peu près complètement cerné, et bombardé, tant du sud que de l'ouest, par les batteries des assiégeants. On s'attend donc à une attaque imminente et très-vigoureuse contre cette position déjà fortement battue en brèche. Cependant, hier, le fort tirait encore, et le nouveau ministre de la guerre a menacé de faire fusiller tout parlementaire qui lui apporterait encore une demande de reddition aussi insolente que celle du 30 avril.

Après Issy, c'est le fort de Vanves que les Versaillais bombardent avec le plus d'acharnement; la canonnade est plus intermittente du côté d'Asnières, de Neuilly et de Gennevilliers. Dans cette direction, l'attaque semble abandonnée; on se borne à maintenir les positions conquises.

Le fort de Vincennes, occupé par les fédérés, a dû redonner sa garnison, par suite d'observations présentées par les autorités militaires allemandes. Il y a eu, à ce propos, un échange de communications entre le général von der Tann et M. Paschal Grousset.

La Commune continue ses exécutions contre les prêtres. Un journal récemment fondé, la Nation souveraine, vient encore de disparaître par ses ordres. Mais ces rigueurs n'empêchent pas les feuilles dissidentes qui survivent, de faire, comme par le passé, vigoureusement leur devoir. (Indépendance.)

Le commerce et l'insurrection.

Sous ce titre, le Mémorial d'Amiens, publie l'article suivant:

L'interruption des communications entre Paris et les départements porte au commerce provincial un réel préjudice.

Déjà pendant les cinq mois du siège, l'impossibilité de tirer de Paris une grande partie des marchandises qui alimentent le commerce de détail, avait réduit celui-ci aux expédients.

Mais alors, les besoins étaient à peu près nuls, on en avait moins vivement ressenti la privation.

A dater de la signature des préliminaires nombreuses se sont produites sur tous les points du territoire; l'élan a été superbe, et tel, que le monde des affaires n'en avait pas vu de semblable depuis bien des années.

Hélas! les billes des héros de gens de la Commune sont venues de nouveau mettre Paris en interdit et le séparer du reste du pays.

Les commandes n'en affluent pas moins, pourtant, mais il est impossible de les exécuter pour deux causes: suppression des transports de marchandises; cessation de la fabrication parisienne.

Nous citerons, entre autres branches d'industrie et de commerce qui précèdent par suite de ce déplorable état de choses: L'orfèvrerie, la chaussure, les modes, la chapellerie, les dentelles de luxe, les innombrables variétés de l'article Paris, la maroquinerie, la tabletterie, les glaces, le papier peint, la serrurerie artistique, les bronzes, etc.

On peut joindre à cette liste écourtée beaucoup de denrées dites alimentaires.

C'est pas tout.

Si la province est tributaire de Paris, Paris ne paye pas moins tribu à la province.

Paris constitue pour les produits de toute la France, un débouché sans pareil.

Que fera-t-on, si ce débouché vient à manquer des volailles du Maine, des truffes du Périgord, des papiers d'Angoulême, de l'eau-de-vie fine des Charentes, de la marée de Normandie, du beurre, des œufs, du fromage, des légumes, des fruits, ainsi que d'une infinité d'autres marchandises dont le débit à

Paris se chiffrait par des sommes énormes? Privé du grand marché régulateur en vue duquel elle avait organisé ces différents commerces, la province écoulera le plus possible de ses produits pour satisfaire aux exigences criantes du moment; après quoi, elle cessera de produire.

Quelle perturbation! Et que de ruines en perspective! Nous entendons indiquer seulement, et sans nous appesantir sur ses multiples conséquences, où nous mènerait la destruction du séculaire équilibre national, s'il était possible, en définitive, que cette destruction s'accomplît. Chacun peut, en tant que le puits à son propre intérêt, compléter notre démonstration.

Ajoutons encore que Paris était un marché de transit, et que les lignes ferrées où s'opérait le transbordement des produits du Midi, du Centre et du Nord ne peuvent plus rien expédier dans l'Ouest, et réciproquement.

Conséquence première de la situation: Le commerce de province se voit dans la nécessité de refuser les ordres qui lui sont transmis; tous les jours, on entend des négociants nous dire:

— Nous avons des commandes, plein notre portefeuille, mais nous sommes forcés de les retourner ou de les ajourner jusqu'au jour où la Commune aura vécu.

A qui donc profite l'interdit de Paris? Ni à lui, qui ne fabrique plus, ni à nous, qui ne pouvons plus vendre.

Il profite uniquement aux industriels étrangers — aux Allemands surtout — chez qui, coûte que coûte, il faut bien aller s'approvisionner.

Ce n'est pas là le point le moins noir de cet horizon de misères que nous promet la guerre civile.

Dépêches télégraphiques

Service particulier du Journal de Roubaix

Paris, 3 mai, 6 h. soir.

Le fort de Vincennes a été obligé de réduire sa garnison sur la demande des Prussiens.

Aujourd'hui, la canonnade et la fusillade sont intermittentes du côté d'Asnières, de Neuilly et de Gennevilliers.

Une vive canonnade a lieu du côté de Vanves, d'Issy et Montrouge. Les Versaillais bombardent surtout Vanves avec une grande violence. Ils ont forcé les fédérés à se replier après une série de combats et ont réoccupé, la nuit passée, le parc d'Issy, presque tout le village et la redoute entre Issy et Vanves. Issy est maintenant menacé au Sud et à l'Ouest par les batteries versaillaises et serré de très près du côté de Paris par les Versaillais retranchés dans le parc et le village.

Cette nuit, les Versaillais ont présenté que le fort d'Ivry sera prochainement attaqué avec vigueur.

La Nation souveraine est supprimée. 3,000 à 4,000 francs-maçons réunis hier, place de la Concorde, ont adopté le conseil de Ravvier, membre de la Commune, de laisser les bannières sur les remparts. Ils ont résolu de marcher avec la garde nationale de leurs quartiers respectifs pour la défense de la Commune.

Rente: clôture, 52.40.

Berlin, 3 mai.

On annonce de source particulière de Lagny, 3 mai, que les frais d'entretien des troupes duss et s'élevant à 18 millions de thalers, ont été payés le 1er mai à Rouen et à Amiens.

Correspondance particulière du journal de Roubaix

Versailles, 3 mai 1871.

La canonnade a continué très violente cette nuit et ce matin contre le fort d'Issy. Nous croyons savoir qu'aucun fait important n'a eu lieu depuis la nuit précédente.

On dément formellement la nouvelle de la retraite du maréchal Mac-Mahon, annoncée ce matin par les journaux de Paris.

Les protestations se multiplient contre les récentes manifestations de francs-maçons à Paris. Plusieurs journaux ont publié celles qui émanent du plus haut dignitaire présent de l'ordre maçonnique. Voici les termes de la dernière en date.

« Moi, gardien des réglemens généraux. « Je proteste contre toutes résolutions arrêtées en dehors de la grande loge centrale de France, et je rappelle à mes frères que le maçon ne doit combattre que l'étranger envahisseur. »

P. MALAPERT, Orateur du suprême Conseil.

L'Univers publie les renseignements suivants sur l'état des relations entre l'Angleterre et l'Italie, en ce qui concerne la question romaine. Le gouvernement de Victor-Emmanuel avait espéré que le cabinet de Londres lui donnerait aujourd'hui pour la nouvelle invasion, les encouragements, et tout au moins l'appui moral qu'il obtint autrefois, au temps de lord Palmerston. Ceux qui ont pu lire les dépêches diplomatiques échangées entre les ministres anglais et italiens, depuis le mois de septembre, savent aujourd'hui qu'en concevant cet espoir, le gouvernement de Victor-Emmanuel s'est grossièrement trompé.

D'après la lecture de ces dépêches on peut ramener le programme adopté par le cabinet anglais, sur la question romaine, aux propositions suivantes:

1° Maintenir les dispositions favorables aux St-Siège. 2° Ne pas reconnaître les faits accomplis en Italie depuis la chute de Napoléon III. 3° Se mettre d'accord avec les autres puissances pour la solution future de la question romaine. 4° Empêcher que cette question ne devienne, par suite des entreprises italiennes, un sujet de troubles pour les catholiques des Royaumes-Unis.

C'est en conformité de ce programme que Lord-Granville, interpellé par quelques membres du parlement, a répondu: « Est-ce que le gouvernement anglais n'a pas défendu vigoureusement le Saint-Siège en 1814 et 1815, après la chute du premier empire? Nous sommes toujours d'avis que la légitime indépendance du Pape et le libre exercice de cette indépendance intéressent à bon droit le gouvernement d'Angleterre. »

Nous savons, ajoute l'Univers, que les cabinets européens ont pris acte de cette déclaration, dont le cabinet de Florence devra tenir compte.

La même feuille annonce qu'une dépêche diplomatique du gouvernement autrichien, traitant de la question romaine, est parvenue au gouvernement français, mais elle ne croit pas devoir faire connaître les propositions qui y sont contenues.

Versailles, depuis lundi a été troublé plus qu'il ne l'avait jamais été par le bruit d'une canonnade auprès de laquelle celle du bombardement de Paris par les Prussiens n'était qu'un jeu d'enfant. Le combat d'artillerie engagé par les insurgés contre l'armée de l'ordre a pris une sorte de caractère de fureur. Il semble que les bandes des fédérés sentent que désormais leur résistance est folle, et que le jour n'est pas loin où elles seront définitivement écrasées. De notre côté, l'artillerie et le génie ont, croyons-nous, achevé les travaux qui vont préparer la chute de l'insurrection.

De nombreux convois de prisonniers ont été amenés hier à Versailles. Beaucoup semblent humiliés et abattus, mais d'autres paraissent narguer la foule qui les contemple avec dédain. Parmi eux, un soldat de la ligne, horriblement pâle, cependant, porte la tête haute et semble parfaitement résigné, au sort qui l'attend.

L'Assemblée nationale a commencé hier à élire les membres qui doivent composer la grande commission des finances. Voici les élections qui ont été faites: Dans le 2e bureau ont été nommés MM. Léon Say et Lambert de Ste-Croix; dans le 3e, MM. de Lasteyrie et Caillaux; dans le 4e, le duc de Cazet et M. Plichon; dans le 5e, M. Mathieu Bodet et le général de Chabod Latour, dans le 7e, MM. Léurent et Teissereng de Bord, dans le 8e, MM. Germain et Randot; dans le 9e, MM. Amel et Paris; dans le 10e, MM. Coehery et Benoit-d'Azy; dans le 12e, MM. Le Blond et Breton; enfin dans le 13e, MM. Gonin et Broet.

Les élections ont été remises à aujourd'hui dans les premier, sixième, onzième, quatorzième et quinzième bureaux.

NOUVELLES DE PARIS

Les autorités militaires prussiennes ont envoyé un parlementaire au fort de Vincennes, pour faire diminuer la force de la garnison, conformément aux clauses des préliminaires du Traité de paix.

D'un autre côté, le général von der Tann, commandant le 1er corps bavarois, a envoyé une dépêche à la Commune, relativement aux mouvements des insurgés près de Charenton. Paschal Grousset a répondu.

Le citoyen Jourde, délégué aux finances, a donné sa démission.

La Nation souveraine vient d'être supprimée.

Elle a vécu ce que vivent les roses, l'espace d'un numéro.

La Ligue républicaine de l'Union a décidé de faire une nouvelle démarche près du gouvernement de Versailles.

Cette fois, elle demandera simplement un trêve pour régulariser le mode et la base des négociations.

La Ligue admet en principe l'intervention des électeurs de Paris.

Les eaux de la Seine se sont sensiblement accrues; les canonniers peuvent maintenant descendre la rivière sans obstacle.

L'Estafette, journal communal, donne les détails suivants sur l'accident arrivé au général Okoldwicz.

Le général Okoldwicz, qui commande les forces d'Asnières, et qui joue si dignement sa tête pour le salut de la Commune, s'était rendu auprès du général Cluseret, pour diverses communications.

En sortant du cabinet du ministre, il descendit dans la salle où l'on distribue les armes, et là, sans songer que son revolver était chargé, il dit à un jeune homme:

— Mon revolver ne va pas: tâchez donc de me l'arranger.

Le jeune homme le prit, et fit jouer la gâchette pour examiner le ressort.

Le coup partit, et le malheureux général tomba, frappé d'une balle dans l'aîne.

Il a été transporté à l'ambulance du palais de l'Industrie.

A dix heures du soir, la balle n'avait pas encore pu être extraite.

Les imprimeurs de Paris ont adressé une protestation à la Commune, contre la suppression des journaux.

Par suite des mesures adoptées par le Comité exécutif plus de 3,000 ouvriers, dit la protestation, se trouvent sans travail, et cette situation devient intolérable.

La Commune vient de faire mettre sous scellés les études des principaux notaires de la capitale.

Un grand meeting doit avoir lieu, dimanche prochain, dans la cour du Louvre.

Toutes les sociétés républicaines y sont convoquées.

Ledru-Rollin présidera.

Les troupes versaillaises, disent les organes de la Commune, ont fait usage de fusées à Neuilly.

On vient de faire l'essai d'une nouvelle torpille, qui doit être placée en tête des forts du sud.

La canonnade du côté de Montrouge a été plus faible, mais la fusillade a continué jusqu'au soir.

Le bombardement d'Issy n'a pas été si violent que les jours précédents. A un certain moment, les Versaillais ont réussi à s'emparer de la Mairie, mais ils en ont été aussitôt repoussés par les insurgés.

Les pertes des deux côtés ont été considérables.

Un rapport, daté de mercredi, à 1 heure du matin, dit qu'il y a eu des escarmouches aux avant-postes, mais sans aucun résultat.

Les insurgés croient pouvoir tenir le fort d'Issy pendant quelque temps encore.

Quand la garnison eut abandonné le fort, lundi dernier, un jeune homme, qui y était resté, était prêt, même en main, à faire sauter la poudrière aussitôt que les Versaillais se seraient approchés.

(La suite à un prochain numéro.)

destins, contrebandiers, voleurs de grand chemin même, qui ont acquis une triste célébrité. Mais je veux oublier les méfaits, les crimes peut-être de ces malheureux et les réhabiliter, à leurs propres yeux, en leur donnant l'occasion d'expier, par leur dévouement à la cause nationale, leur funeste passé. — Fort bien, milord; mais, parmi ces malheureux, il y a des cœurs secs, endurcis par la misère et les habitudes vagabondes, des êtres véritablement pervers aux passions effrénées, qu'un mot mal-appris peut exaspérer, et je supplie Votre Honneur d'agir avec une extrême prudence. — Merci, mon bon William, je vous comprends; je ne craignais rien pour moi. Je parlerai à ces gens en chrétien, en homme de cœur, en fidèle ami de l'Irlande, et ma voix sera écoutée, je n'en doute pas, comme elle l'a été déjà. J'aurais voulu, ajouta Richard en soupirant, opérer la délivrance de mon pays avec des instruments plus purs; mais je désire ne voir dans ces hommes que des révoltés, poussés à bout par les persécutions de l'Angleterre. — Et vous avez raison, milord; l'égoïsme et la cruauté de l'Angleterre ont plus contribué, en effet, que les mauvais instincts à créer ces outlaws, en guerre ouverte contre les lois. D'ailleurs, ce ne sont pas d'ordinaire des citoyens paisibles, ceux qui ont un toit, un petit champ, une place au soleil de la société, qui saisissent les premiers les armes et combattent jusqu'à la mort

pour une cause juste, mais désempérée! Ils en étaient là de leur conversation, lorsque la troupe atteignit l'entrée de la gorge. C'était, comme nous l'avons dit, une fente longue et profonde, qui partageait en deux une montagne élevée. Les rayons de la lune frangeaient d'or sa double cime, mais ne pénétraient pas dans ce gouffre ténébreux. Il était encombré d'arbres et d'arbustes qui, laissant à peine entre eux un étroit passage, rendaient plus épaisse encore l'obscurité de la nuit. Les sons étranges et disparates que les voyageurs avaient entendus de loin prenaient maintenant des proportions vraiment extraordinaires; on eût dit à la fois les clameurs d'une foule ameutée, des craquements brusques, des vibrations de harpe éolienne, des mugissements sourds et puissants, comme ceux d'une mer en fureur s'acharnant contre des falaises en ruines. Un savant eût vu seulement dans ces phénomènes un effet du vent qui, engagé dans les détours du défilé, au milieu de ces massifs de feuillage, de ces rochers à vive arête, en tirait comme d'un immense jeu d'orgue toutes ces notes plaintives ou rugissantes, répercutées ensuite par l'écho de la solitude. Mais ces paysans montagnards, habitués aux croyances naïves, aux légendes miraculeuses, crurent voir une porte de l'enfer, entendre les hurlements et les malédictions des damnés. Ceux qui marchaient en avant s'arrêtèrent épouvantés à l'entrée de la gorge; le reste de la bande fut forcé de les imiter.

— Eh bien! qu'y a-t-il donc, mes amis? demanda Richard à haute voix; qu'attendez-vous? Ne savez-vous pas que l'heure nous presse? — Un des paddies répliqua d'une voix altérée, en étendant la main vers le défilé où le vacarme devenait assourdissant: — N'entendez-vous pas, milord? il est minuit, et c'est l'heure où le Spectre-Blanc, que nous appelons aussi le Bon-Messenger, parcourt son domaine. Tenez: ne distinguez-vous pas le claquement de son fouet, le bruit des sabots de son cheval sur les cailloux, les cris des undertakers qui le poursuivent? Il n'est pas sage à des chrétiens craignant Dieu de s'aventurer ainsi sur le chemin du spectre sans être accompagnés d'un prêtre avec son surplis et son étole! — Pour moi, dit Jack d'un ton moqueur, je n'entends ni fouet, ni sabot de cheval, ni undertakers, ni rien... mais je sais bien que le chef de musique qui dirige l'orchestre là-dedans ne connaît pas son métier. Quel infernal charivari! Les paddies, à qui cette plaisanterie produisait l'effet de profanation, lui imposèrent silence. Richard n'avait pas compris d'abord la cause de cette hésitation de ses compagnons, et il demanda avec étonnement: — Quoi! mes amis, serait-il possible que le simple bruit du vent... Une pression de main du vieux Sulliv-

van lui coupa la parole. — Milord, dit l'aveugle d'un ton solennel, ce n'est pas à vous de révoquer en doute une ancienne tradition qui s'est conservée religieusement dans votre famille et qui fait partie de votre héritage. Si Dieu a voulu manifester par un miracle sa protection spéciale pour la noble race d'O'Byrne, et prouver en même temps comment il récompensait la fidélité et le dévouement, est-ce à vous de méconnaître les faveurs de la Providence? Puis se tournant vers les paddies qui, muets d'effroi, se serraient les uns contre les autres: — Amis, reprit-il avec sérénité, que craignez-vous? Etes-vous des cromwelliens farouches ou de féroces ennemis de l'Irlande, pour redouter ainsi le Spectre-Blanc de Glendalough? Non; vous êtes de fidèles enfants de l'Eglise, les défenseurs de cette verte Erin que vos pères ont défendue avant vous. Celui qui nous conduit en ce moment n'est ni un hérétique sanguinaire ni un odieux Sassenach, mais un descendant de vos anciens rois, l'héritier direct de ce vaillant Fergus O'Kelly, comte d'O'Byrne, auquel le Spectre-Blanc, quant il était sur la terre et quand il portait le nom de Kevin Dathy, donna tant d'exemples d'obéissance et d'amour. Marchez donc; l'ombre de Kevin Dathy respectera les compagnons du grand comte Richard O'Byrne, réunis pour la délivrance de l'Irlande, comme s'ils étaient précédés

d'un prêtre avec son bénié, tout rempli d'eau bénite de Pâques qui chasse les démons! Cette allocution parut rassurer les esprits. — C'est vrai, dit le paddy qui avait déjà parlé, le Spectre-Blanc ne peut être que plein de respect pour son honneur... Que milord marche donc en avant, et nous le suivrons. — Oui! oui! nous le suivrons, répétèrent les autres. Et la troupe s'enfonça résolument dans le défilé obscur, à la suite de Richard. On avança quelques instants en silence; c'était à peine si l'on distinguait, à sa couleur grisâtre, l'étré sentier qui serpentait à travers le fourré. Les mugissements du vent étaient continuels, mais ils avaient perdu, sous le couvert des arbres, ce caractère étrange qui avait effrayé de loin les voyageurs.

Avis

Draps pour vareuses et uniformes de gardes nationaux, chez MM. Le Duthoit et C^o, 62, Rue du Chemin de fer.